



# MAIRIE DE HOUX (Eure et Loir)

Compte-rendu du conseil municipal  
du **12/04/2024**

L'an 2024 et le 12 Avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de BRIAR Victor Franck Maire

M. BRIAR Victor Franck, Maire, Mmes : BERNARD Evelyne, GUILY Muriel, TORCHON Elodie, MM : LAPEYRONIE Bernard, MARTAUD Philippe, ROGER Philippe, ROUFFORT Patrick

Absent(s) ayant donné procuration : Mme TALON Anna-Maria à M. MARTAUD Philippe, MM : BINOIS Cyril à M. LAPEYRONIE Bernard, CHIBOIS Hervé à Mme TORCHON Elodie, FOUQUET Jean-Luc à M. ROGER Philippe

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 12
- En exercice : 8

Date de la convocation : 05/04/2024

Date d'affichage : 05/04/2024

Secrétaire de séance : Mme TORCHON Élodie

## **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 22 MARS 2024**

Le procès-verbal est approuvé à la majorité.

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 1 (Muriel GUILY))

## **CAMPING-CAR PARK**

La société Camping-Car Park est venue faire une présentation sur leur proposition de création d'une aire de Camping-car sur la commune. Ils ont pu aborder les points techniques, financiers et répondre aux questions du conseil.

Le conseil débattera sur cette proposition ultérieurement.

## **VENTE DE LA PARCELLE CADASTRÉE ACa 61 réf : 2024\_012**

Monsieur Le maire informe le conseil que deux propositions ont été faites concernant l'achat du bien situé au 5 Rue du val de Voise. Les acheteurs souhaiteraient néanmoins acquérir également l'allée située devant la maison afin d'avoir un accès sur la rue.

Mr le Maire indique qu'il resterait suffisamment de places de parking sur le terrain communal.

Monsieur le Maire propose la vente de la parcelle cadastrée section ACa 61 située au 5 rue du Val de Voise. La superficie de la parcelle est de 111 m<sup>2</sup>.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité

D'accepter la vente de la parcelle cadastrée section ACa 61 situé rue du Val de Voise.

La parcelle est d'une superficie de 111 m<sup>2</sup> pour le prix de 12 000 €.

Donner pouvoir à M le Maire pour signer toutes les pièces afférentes à cette affaire

A la majorité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 2 (Philippe ROGER et Jean-Luc FOUQUET))

**VENTE DU BIEN IMMOBILIER SITUÉ AU 5 RUE DU VAL DE VOISE réf : 2024\_013**

Monsieur le Maire propose la vente du bien immobilier située au 5 rue du Val de Voise parcelle cadastrée section ACb 61. La superficie de la parcelle est de 528 m<sup>2</sup>.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité

D'accepter la vente du bien immobilier située au 5 rue du Val de Voise parcelle cadastrée section ACb 61 pour le prix de 188 000 €.

Donner pouvoir à M le Maire pour signer toutes les pièces afférentes à cette affaire

A la majorité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 2(Philippe ROGER et Jean-Luc FOUQUET))

**FÊTE DE LA SAINT LÉGER**

Une réunion aura lieu le 16 avril à 20h45 à la salle socio-culturelle

**POINT SUR L'ENQUÊTE PUBLIC « RÉVISION DU PLU »**

Mr Le Maire rappelle les dates de permanences du commissaire enquêteur.

**Informations et questions diverses :**

Mme BERNARD signale qu'un camion serait stationné fréquemment sur le trottoir rue du val de Voise.

Mr Le Maire prendra contact avec le propriétaire

Mr Le Maire informe le conseil qu'un panneau sera apposé sur l'ancienne ferme « Marchand » afin de signaler que ce bien est désormais communal.

Séance levée à 22 h00

Le secrétaire de séance



Le Maire

